



utilisation frauduleuses de mes photos

Par **fundiveseb**, le **12/09/2008** à **19:16**

Moniteur de plongée, je suis salairé en cdi, je propose à la vente des cd avec photos des plongeurs et des fonds marins.

Petit à petit mon employeur, qui me prend au passage 20% de mes ventes, a commencer a exploiter mes photos pour sa publicité, je n'ai osé rien dire, et aujourd'hui il crée un site internet avec mes plus belles photos et vidéos et m'annoncent qu'il va me licencier il y a un mois.

Désireux de créer mon entreprise je souhaite donc exploiter mes photos sans les retrouver sur son site internet!

Que puis je faire?

Puis l'obliger à les retirer ou à me les payer?